



Ravalement de façade sur maison avec deux propriétaires

Par **marjofontaines**, le **06/08/2011** à **11:12**

Bonjour, rn j'ai acheté en 2010 le rdc d'une maison. Il n'y a pas réellement de copropriété avec la propriétaire de l'etage. Ayant renové la totalité de mon logement j'aimerais aujourd'hui refaire ma facade. Puis je refaire uniquement la partie que j'ai acheté en respectant bien entendu les couleurs déjà existantes ? l'autre propriétaire ne veut pas investir dans un ravalement de façade.....rnmerci d'avance

Par **mimi493**, le **06/08/2011** à **11:39**

Il faut faire une copropriété avec un syndic bénévole. rnVous ne pouvez pas ravalier qu'une partie de la façade